

Le 16 novembre 2011

## **Des spécialistes de la santé des femmes soulignent les risques de l'infertilité et les limites des traitements de fertilité pour les femmes qui avancent en âge**

**Ottawa** – Présentée dans le numéro de novembre du *Journal d'obstétrique et gynécologie du Canada*, une nouvelle directive clinique laisse entendre que les femmes dans leur vingtaine ou leur trentaine devraient être mieux conseillées à propos du risque d'infertilité lié à l'âge et de la mesure dans laquelle les technologies de procréation assistée peuvent aider.

« Certaines Canadiennes pourraient par inadvertance retarder la grossesse pendant trop longtemps », explique Dr Kimberly Liu, co-auteure principale de cette nouvelle directive clinique de la SOGC. « On estime que les femmes pourraient surestimer le potentiel des technologies de procréation assistée et sous-estimer les risques et les complications associés à une grossesse tardive. »

Les femmes devraient être au courant que la fertilité commence à chuter considérablement au début de la trentaine jusqu'à la mi-trentaine. Par conséquent, les femmes qui retardent la conception encourent des risques accrus d'infertilité. Les parents potentiels devraient également savoir que la qualité du sperme et la fertilité masculine se détériorent également avec l'âge tout comme le risque de troubles génétiques chez la progéniture augmente.

À l'atteinte d'un certain âge, bien des femmes s'en remettent aux traitements de fertilité pour améliorer leurs chances de concevoir un enfant. Cependant, une grande proportion de femmes ignorent les taux de réussite et les limites des technologies de procréation assistée, ainsi que le fait que l'efficacité de ces interventions chute de façon constante chez les femmes vers la fin de la trentaine et dans la quarantaine. Bien que les technologies de procréation assistée puissent aider certains couples qui se présentent avec des problèmes de fertilité, elles ne compensent pas pour la chute de fertilité naturelle qui se produit au-delà de l'âge de procréation.

« Les traitements de fertilité ne sont pas une voie infaillible pour obtenir une grossesse; leur taux de réussite est grandement influencé par les baisses de fertilité liées à l'âge », ajoute le Dr Allison Case, co-auteure principale de la directive clinique. « Le temps est essentiel pour une femme dans la trentaine nécessitant des moyens de procréation assistée; il est important qu'elle obtienne le traitement approprié pour son âge. »

Par conséquent, ces nouvelles directives cliniques ont été rédigées afin d'orienter les fournisseurs de soins de santé, les obstétriciens et les gynécologues dans la prise en charge et le counseling de leurs patientes sur les effets de la reproduction liés à l'âge.

La proportion de femmes qui retardent leur première grossesse au-delà de 35 ans s'est accrue considérablement au cours des dernières décennies. Alors que la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) reconnaît que bien des femmes deviennent enceintes avec succès au-delà de 35 ans, elle estime également que le public devrait entièrement comprendre les implications d'une grossesse tardive, puisque l'âge maternel est le facteur le plus important qui affecte la fertilité.

- 30 -

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Natalie Wright, Communications et éducation publique de la SOGC

Tél : 613-730-4192 ou sans frais au 1-800-561-2416, poste 366

Courriel : [nwright@sogc.com](mailto:nwright@sogc.com)

Site Web : [www.sogc.org](http://www.sogc.org)